



Inaptitude par medecin du travail

Par Sarah31

Bonjour à tous,

Après 6 mois d'arrêt maladie pour dépression sévère suite à un harcèlement moral de mon employeur (plusieurs collègues se sont plaints a la médecine du travail aussi) Le medecin du travail m'a déclarée inapte sans possibilité de reclassement.

Lors de l'entretien avec le médecin du travail celui ci m'a précisé à deux reprises qu'il allait me mettre en inaptitude pour maladie professionnelle (oralement). Mais quand j'ai reçu l'avis d'inaptitude aucune mention de maladie professionnelle.

Je me demande s'il s'agit d'un oubli?. Sur l'imprimé je n'ai pas vu de case qui correspond a inaptitude pour maladie professionnelle.

Merci de me donner votre avis car je n'y comprends rien c'est mon premier arret maladie en + de 30 ans dans la meme boite.

Bonne soirée

Par kang74

Bonjour

Si vous n'avez pas fait reconnaitre une maladie professionnelle, il ne peut pas, de lui même, décider que l'inaptitude découle d'une maladie professionnelle ...

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F176>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F176[url]

Vous serez donc licencié pour inaptitude sans causes professionnelles .